



**Centre d'Information sur les Renseignements
et le Terrorisme
au Centre d'Etudes Spéciales (CES)**

1^{er} février 2009

Cessez-le-feu chancelant: depuis la fin de l'Opération Plomb Durci, les organisations terroristes dans la bande de Gaza ont violé le cessez-le-feu à 12 reprises. Selon nous, le Hamas aspire au calme dans la bande de Gaza, mais ne fait rien pour dissuader les autres organisations terroristes.



**Roquette tombée près d'un jardin d'enfants dans une localité du Néguev
(Roee Idan, Ynet, 1^{er} février 2009)**

Aperçu général

1. À 2h le 18 janvier 2009, le cessez-le-feu unilatéral déclaré par Israël après l'Opération Plomb Durci est entré en vigueur. Le 19 janvier, les forces de Tsahal ont commencé à se retirer de la bande de Gaza et le retrait a été parachevé le 21 janvier. Le 19 janvier, le Hamas, s'exprimant en son nom et en celui des autres organisations terroristes, a annoncé son intention de respecter le cessez-le-feu pendant une semaine (et l'a prolongé depuis) et de profiter de cette durée pour conclure un accord de trêve basé sur l'initiative égyptienne.

2. Le peu de temps qui s'est écoulé depuis la fin de l'Opération Plomb Durci **a montré le côté chancelant du cessez-le-feu dans la bande de Gaza, comme l'ont prouvé les 12 violations effectuées par les diverses organisations terroristes.** Malgré l'accord de principe du Hamas et en dépit du fait que les forces de Tsahal se sont retirées de la bande de Gaza, les organisations terroristes ne respectent pas le cessez-le-feu. Presque chaque jour, elles tirent des roquettes et des obus de mortier, ou commettent des attaques terroristes contre les forces de Tsahal le long de la barrière frontalière (tirs d'armes légères, engins piégés). La violation la plus sérieuse a eu lieu le 27 janvier, lorsqu'un engin piégé a explosé au Nord de Kissufim, tuant un soldat de Tsahal et en blessant trois autres. **Tsahal** a répliqué en tirant sur les sources de l'explosion et par des frappes ciblées de l'armée de l'air israélienne sur des objectifs terroristes.

3. L'identité de toutes les organisations violant le cessez-le-feu est incertaine. Dans plusieurs cas, la responsabilité de l'attaque n'a pas été revendiquée. Cependant, certaines attaques ont été commises par des organisations terroristes "rebelles" comme des réseaux du jihad mondial, le Fatah, le Front Populaire de Libération de la Palestine et le Jihad Islamique Palestinien (qui sont aussi les organisations responsables des violations répétées de la trêve avant l'Opération Plomb Durci).

4. **Le Hamas**, qui souhaite selon nous que le calme règne dans la bande de Gaza (élément essentiel à la reconstruction des bâtiments), n'impose pas efficacement le cessez-le-feu aux autres organisations terroristes. Les médias ont annoncé que le Général Amos Yadlin, le chef des renseignements militaires israéliens, avait déclaré lors d'une réunion du gouvernement le 1^{er} février que deux semaines après l'annonce du cessez-le-feu unilatéral par Israël, des terroristes non-membres du Hamas provoquaient le mouvement et effectuaient des attaques pour précipiter une nouvelle escalade. Le Hamas ne répond pas aux provocations. Il respecte le cessez-le-feu, mais ne dissuade pas suffisamment les autres organisations, selon Yadlin (Ynet, 1^{er} février 2009).



Des membres d'un réseau affilié au jihad mondial appelé l'"Armée de la Nation" tirant une roquette
(Télévision Al-Alam, 28 janvier 2009)

Principales violations du cessez-le-feu depuis son entrée en vigueur

5. Ci-dessous les principales violations du cessez-le-feu :

i) Dans l'après-midi du **20 janvier**, des terroristes ont ouvert le feu sur des soldats de Tsahal opérant près de la barrière de sécurité au Sud du terminal de Kissufim. Environ 40 minutes plus tard, des Palestiniens armés ont ouvert le feu sur une autre force de Tsahal près de la barrière au Centre de la bande de Gaza. Les soldats ont riposté aux tirs. De plus, 11 obus de mortier ont été tirés sur les forces de Tsahal et en territoire israélien. Il n'y a pas eu de victimes.

ii) **Le 25 janvier**, des terroristes du **FPLP** ont essayé de tirer des roquettes en territoire israélien. Une roquette a été tirée et s'est abattue à l'intérieur de la bande de Gaza près de Beit Hanoun (Site Internet PalPress, 25 janvier 2009). Des membres du Hamas ont tiré sur la cellule terroriste et l'ont empêché de poursuivre les tirs. Le FPLP a publié un communiqué niant l'attaque contre sa cellule et soulignant l'opposition de l'organisation au cessez-le-feu ou à toute trêve avec Israël (Site Internet Qudsnet, 26 janvier 2009).

iii) **Le 27 janvier** au matin, un engin piégé a explosé lors d'une attaque contre une patrouille de Tsahal le long de la barrière de sécurité au Nord de Kissufim. En parallèle, un missile antichar a également été tiré sur les militaires. L'explosion de l'engin piégé a provoqué la mort d'un soldat de Tsahal. Un officier israélien a été gravement blessé et deux autres soldats ont été légèrement blessés. L'attaque a été commise par un **réseau terroriste lié au jihad mondial**. En réponse, l'armée de l'air israélienne a frappé un motocycliste dans le secteur de Khan Yunis, soupçonné d'être impliqué dans l'attaque. Le terroriste était **Husaym Shamiya**, un membre du Hamas de Khan Yunis (Site Internet

Palestine-info, 27 janvier 2009). L'armée de l'air israélienne a aussi pris pour cibles plusieurs tunnels sous la frontière entre l'Egypte et la bande de Gaza utilisés pour la contrebande d'armes.

iv) **Le 28 janvier**, une roquette s'est abattue en territoire israélien sans faire ni blessés ni dégâts. Il s'agissait de la première roquette tirée depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Le **Fatah et le JIP** ont revendiqué la responsabilité du tir (Forum Bawwabat Al-Aqsa, 28 janvier 2009). L'armée de l'air israélienne a frappé un atelier de fabrication d'armes dans le secteur de Rafah. Plusieurs organisations, y compris la branche armée du Hamas, les **Brigades Izz al-Din al-Qassam**, ont revendiqué le tir d'obus de mortier. Sur le terrain, aucun tir d'obus de mortier n'a été signalé (Site Internet Al-Qassam, 28 janvier 2009).

v) **Le 29 janvier**, une roquette s'est abattue dans un terrain vague près de Sderot. Il n'y a ni blessés ni dégâts.

vi) **Le 31 janvier**, une roquette s'est abattue au Sud de la ville d'Ashqelon. Aucune organisation n'a encore revendiqué l'attaque. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts.

vii) **Le 1^{er} février** a été marqué par plusieurs attaques : dans la matinée, **trois roquettes** ont été tirées sur les localités du Néguev occidental. Un des engins s'est abattu entre les bâtiments d'un jardin d'enfants et un autre dans un terrain vague. Deux heures plus tard, **des terroristes palestiniens ont tiré sur une force de Tsahal**. Les soldats ont riposté aux tirs. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts. Deux heures plus tard (vers 11h), **quatre obus de mortier** ont été tirés en territoire israélien. À 17h30, **cinq obus de mortier** ont été tirés en Israël et deux soldats ont été légèrement blessés par des éclats d'obus.

6. **Fawzi Barhoum**, le porte-parole du Hamas dans la bande de Gaza, a nié toute implication de son organisation dans l'attaque du 27 janvier contre la patrouille de Tsahal au cours de laquelle un soldat a été tué. Il a également affirmé, à tort, que l'explosion pourrait avoir été causée par une mine. Il a condamné la réponse de Tsahal à l'attaque, disant que "l'ennemi intensifie [la situation] et cela pourrait exiger de la résistance [cf. des organisations terroristes] de riposter." Il a ajouté qu'Israël ne respectait pas le cessez-le-feu et que Tsahal poursuivait ses activités dans la bande de Gaza (Al-Ghad, Jordanie, 28 janvier 2009). Sur le terrain, le Hamas s'est abstenu de réagir à l'assaut de Tsahal après l'explosion de l'engin piégé.

7. Selon les médias palestiniens, les incidents qui ont eu lieu après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu ont provoqué la crainte des résidents de la bande de Gaza et de la direction du Hamas

qu'Israël riposte par une reprises des combats. Les responsables des organisations terroristes, notamment du Hamas, sont à nouveau entrés en clandestinité et les Palestiniens vivant près de la frontière égyptienne se sont enfuis de leurs maisons (Filastin al-Yawm, 29 janvier 2009).

Violations du cessez-le-feu¹

N°	Date	Événement	Organisation ayant revendiqué l'attaque	Réaction israélienne	Commentaires
1	20 janvier	Des terroristes ont ouvert le feu sur des soldats de Tsahal au Sud du terminal de Kissufim.			Il n'y a eu ni blessés ni dégâts.
2	20 janvier	Des terroristes ont tiré sur un détachement de Tsahal près de la barrière de sécurité au Centre de la bande de Gaza.		Les soldats ont riposté aux tirs.	Il n'y a eu ni blessés ni dégâts.
3	20 janvier	11 obus de mortier ont été tirés en territoire israélien et en direction des forces de Tsahal.			Il n'y a eu ni blessés ni dégâts.
4	25 janvier	Des terroristes ont essayé d'effectuer une attaque à la roquette	FPLP		Les médias palestiniens ont annoncé que le Hamas avait empêché le

¹ Exact au 1^{er} février 2009 à 18h.

		contre Israël. Une roquette a été tirée et s'est abattue à l'intérieur de la bande de Gaza.			tir.
5	27 janvier	Le 27 janvier, un engin piégé a explosé près d'une patrouille de Tsaahal au Nord de Kissufim.	Un réseau lié au jihad mondial.	L'armée de l'air israélienne a frappé un terroriste à moto dans le secteur de Khan Yunis et des tunnels de contrebande d'armes à Rafah.	Un soldat a été tué et trois autres ont été blessés, dont un gravement.
6	28 janvier	Une roquette s'est abattue en territoire israélien près du Sud de la bande de Gaza.	Fatah et JIP	L'armée de l'air israélienne a attaqué un atelier de fabrication d'armes à Rafah.	Il n'y a eu ni blessés ni dégâts.
7	29 janvier	Une roquette s'est abattue dans un terrain vague près de la ville de Sderot.			Il n'y a eu ni blessés ni dégâts.
8	31 janvier	Le 31 janvier, une roquette s'est abattue au Sud de la ville d'Ashqelon.			Il n'y a eu ni blessés ni dégâts.
9	1 ^{er} février	Trois roquettes ont été tirées sur les localités du Néguev occidental.			Il n'y a eu ni blessés ni dégâts.
10	1 ^{er} février	Des			Il n'y a eu ni

		Palestiniens armés ont tiré sur une force de Tsahal dans le secteur de Kissufim dans le Néguev occidental.			blessés ni dégâts.
11	1^{er} février	Quatre obus de mortier se sont abattus dans le Néguev occidental.			Il n'y a eu ni blessés ni dégâts
12	1^{er} février	A 15h30, cinq obus de mortier ont été tirés sur les localités du Néguev occidental.			Deux soldats de Tsahal ont été légèrement blessés.